2 Xbre 1792

CONVENTION NATIONALE.

FRC H' 30807a
Case FRC 24976

RAPPORT

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE,

AU NOM DES COMITÉS DES PÉTITIONS ET DE CORRESPONDANCE,

PAR le citoyen HECTOR SAINT-PRIX, député du Département de l'Ardèche;

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

JE viens, au nom du comité des pétitions & de correſpondance, & avec l'eſprit d'impartialité qui le dirige, vous préſenter l'analyſe exacte des adreſſes qui lui ont été renvoyées dans le courant de la ſemaine.

Ce n'eſt plus, Citoyens, quelques ſections de vos com-

THE NEWBERRY LIBRARY

mettans qui adhèrent à vos décrets & sur-tout à celui qui abolit la royauté ; ce sont les assemblées électorales des départemens de l'Ardèche, l'Allier, Ardennes, Côtes-du-Nord, Somme, Corrèze, Meuse, Indre & Loire, Seine-Inférieure, Sarthe, Nièvre, Charente & Vienne ; les électeurs de Châtillon, les administrateurs du département de l'Aveiron, du conseil-général du département de l'Isère, du directoire du département de la Manche ; les électeurs du district de Château-neuf, département d'Eure-&-Loire ; les administrateurs du directoire du district de Saint-Jean-d'Angeli, les communes du district de Bernai, le conseil-général de la ville de Mont-Louis & de Saint-Antoine, les officiers municipaux de la commune de Rodez, les citoyens de celles de Quimper, Pons & Paimpol, les corps constitués & citoyens de Dorat, officiers municipaux de Cipierre, les sociétés populaires de Sens, Saint-Chamand, Rieux, Narbonne, Moissac, Mas-d'Asil, Clairac, Charolles, Chaux-lès-Châtillon, Belves, Bayeux, Canet & Grignan ; les citoyens de Laval, Agen & du canton de Maurs, les sections du Louvre & du Panthéon, les élèves du cours de droit & des devoirs de l'homme au collége de Cambrai, les citoyens Lambert, Faure, Larède, Hervieu, & le président du district de Montmédi. Dans toutes on lit amour inviolable pour la liberté & l'égalité, respect pour les autorités constituées, confiance entière à la Convention, république une & indivisible : tel est l'assentiment général. Avec ce témoignage, que devient le reproche qu'on vous fait de perdre quelquefois des momens précieux à des débats oiseux, inséparables des grandes assemblées.

Dans ce nombre d'adresses, il en est qui, au sujet de la garde départementale, s'énoncent ainsi : « Craignez » que l'esprit de parti ne pénètre au milieu de vous ; » marchez avec l'énergie d'un peuple libre, vers les hautes » destinées que vous êtes appelés à remplir, & vous serez

» entourés de la confiance de tous les Français : cette » garde eſt plus puiſſante que les baïonnettes. »

Il en eſt auſſi qui, d'avis de la garde départementale, vous la demandent. « Cette réunion de frères, diſent-ils, » ſera un nouveau lien pour la république ; elle ſera » l'effroi des audacieux qui voudroient ſubſtituer leur » volonté à celle des repréſentans de la nation. »

Quelques-unes, & entre autres celle de la ſociété des hommes libres de Grigan & Bayeux, « vouent à l'exé- » cration des races futures la race infame des Bourbons, » & vous diſent : Les ennemis reſtent dans l'intérieur ; ils » oſent encore eſpérer : Sénateurs, ſavez-vous pourquoi ?

» L'auteur de nos maux eſt connu ; il reſpire : vous » ne l'avez pas encore jugé ; ſa préſence, son exiſtence » même effraient des citoyens timides. Si les factions qui » vous environnent veulent vous entraver, mépriſez-les, » & jugez Capet. »

Beaucoup d'autres vous repréſentent : « Légiſlateurs, » vous nos mandataires, conſervez le calme & la dignité » qui vous conviennent ; réuniſſez vos efforts pour que » les paſſions ſe taiſent ; donnez à tous les citoyens » l'exemple de la concorde : alors la République françaiſe, » libre & heureuſe, en donnant aux autres Puiſſances » l'exemple des vertus ſociales, fera de toutes les nations » un peuple d'amis & de frères : elles vous demandent » inſtamment l'inſtruction nationale. »

La preſque-majorité s'écrie : « Plus de tyrans ! horreur » pour le gouvernement d'un ſeul ! jamais d'autre maître » que la loi ! occupez-vous-en ſans relâche ; frappez les » têtes coupables, quelles qu'elles ſoient ; point de pitié » pour les rebelles : & ſi, pour aſſurer le règne de la » liberté, il faut encore des bras, parlez. »

Citoyens, je finis par vous faire part de quelques pétitions particulières.

Le citoyen Fauchier, curé de Saulx-le-Chartreux, vous

prévient qu'il emploie tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir, pour raſſurer ſes concitoyens ſur les calomnies que les ennemis de la République répandent contre la Convention. Le citoyen Godefroi, commiſſaire à la papeterie de Huges, demande que vous déclariez que tous les ſoldats ont bien mérité de la Patrie.

Le citoyen Leyris vous envoie deux imprimés tendans à vous prouver, que depuis & avant la révolution, ſa conduite eſt irréprochable.

Quelques officiers du ſoixante-huitième Régiment ſe plaignent d'avoir été dénoncés aux commiſſaires de l'Aſſemblée, & proteſtent de leur amour pour la liberté & l'égalité, & d'en combattre les ennemis juſqu'à extinction.

Il ne me reſte plus, Citoyens, qu'à vous parler de la pétition de Vieilli. Il ſe plaint de ce qu'on l'a exclu du corps électoral de Paris, dont il eſt membre, vous déclare qu'au mépris de la loi du 8 ſeptembre dernier, qui anéantit toutes les liſtes de proſcriptions; qu'au mépris de celle du 9 de ce mois, qui n'admet pour électeurs que ceux élus en vertu du décret du 10 avril, l'Aſſemblée électorale a pris un arrêté par lequel elle exclut de ſon ſein tout citoyen électeur qui n'auroit été même qu'une fois au club de la Sainte-Chapelle; il demande un article additionnel au décret du 9 novembre, qui déclare que tout citoyen & électeur ſera admis aux aſſemblées primaires & électorales, ſans avoir égard s'il a été ou non du club de la Sainte-Chapelle.

Il obſerve qu'en 1789, il étoit électeur, & qu'il l'eſt encore; que depuis, il a toujours été ou officier municipal ou maire, ou aſſeſſeur du juge-de-paix, & qu'enfin il n'a jamais ceſſé de mériter la confiance de ſes concitoyens.

Le comité vous demande mention honorable au procès-verbal, des adreſſes & pétitions, & le renvoi devant qui de droit, à l'exception de celle de Vieilli, ſur laquelle vous pouvez ſtatuer à l'inſtant même.

Etat des dons patriotiques, depuis & compris une partie du dimanche 25 novembre, jusques au samedi premier décembre inclusivement.

Pour les Habitans de Lille.

Le bataillon auxiliaire des Colonies . . .	190#	»s
Les amis de la liberté de Mulhausen . .	350	»
Le citoyen Bullet, de Besançon	50	»
La commune de Saint-Germain-en-Laye .	225	»
	815	»

Pour la guerre.

La citoyenne Anne Lautier	1	10
Un marchand environnant la salle des séances de la Convention	8	s
La société des républicains de Nîmes . . .	1070	
Le citoyen Saint-Germain & son épouse . .	60	»
Le citoyen Nicolas Allais, de Meulan . .	20	»
Les citoyens composant les bureaux du secrétariat de la mairie de Paris . . .	115	
Le citoyen Gourganderie	31	10
Les amis de la liberté, de Cette	439	10
Le citoyen Laviolette	6	»
Le citoyen Rabaut, député, pour un inconnu, en argent	102	»
Le citoyen Baunier, pour un Français résidant à Rome, en assignats	50	»
Les patriotes de Mirebeau	557	s

Les habitans d'Annailles, district de Civraye	300#	»s
Jean Batteau, manœuvre, à Villechaux, en argent.	72	»
Le citoyen Armand, doyen des huissiers de la Convention	25	»
	2857	18

Les citoyens Mauclerc, Jean Lacombe, Colin Comble, Bourdois, deux anonymes, Guenet, Guyot, Niver, Hugo, d'Awans, Ravier, Vanderlinden, Latour, un anonyme, Pillé, Gillet, Kisler, Pillerault, Duplessis, Arnaud, Sparre, Mallès, Eyriès, Chazot, Naulzier, Miaczynski, d'Hédouville, Samson, Pierre Poupart, Cheneva, Gardot, Louis Borie, Rith, Gigou, Houssard, Adrien, Molveaux, Royer, Lefé, & la commune de saint-Germain-en-Laye, ont fait parvenir chacun une décoration militaire ; en tout, quarante-une.

Le citoyen Eyriès une croix de mérite.

Le citoyen Maré père, une croix de fantaisie.

La commune de Mirebeau a donné de plus,
Deux épaulettes & deux contre-épaulettes d'argent,
Deux pièces d'argent,
Une paire de boucles d'oreilles en or,
Une paire de petits anneaux d'or,
Une paire de boucles d'oreilles en argent,
Une autre à pierres.
Une paire de boucles d'argent, à souliers,
Une grande fourchette d'argent,
Un couvert d'argent,
Un bout de galon d'environ trois quarts.

Récapitulation.

Pour les Lillois	815ᵗᵗ	»ſ
Pour la guerre	2857	18
Total	3672	18

Plus, décorations . . . . . quarante-trois.
Différens effets d'or & d'argent.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.